

CONDITIONS GENERALES DE VENTE – LOCATION HEBERGEMENT

CONDITIONS DE RESERVATION

- La réservation devient ferme et définitive après réception de l'acompte, du contrat de réservation dûment complété et signé, des conditions générales de vente datées et signées et du bon de réservation daté et signé.
- Une confirmation de réservation vous sera adressée dès traitement de votre demande, sous réserve de disponibilité.

CONDITIONS FINANCIERES

Modalités

- Pour toute réservation effectuée 30 jours avant le début de votre séjour, un acompte de 35% du montant du séjour + 25 € de frais de dossier + garantie annulation (facultative) vous sera exigé.
- Pour toute réservation effectuée moins de 30 jours avant le début de votre séjour, l'intégralité du séjour devra être réglé au moment de la réservation.
- En cas de procédure de recouvrement, tous frais engendrés seront à la charge exclusive du locataire.

Moyens de paiement

- Par carte bancaire pour les réservations téléphoniques ou internet, en précisant les 16 chiffres de votre carte, date de validité et le cryptogramme.
- Par chèque à l'ordre de SARL STEFF, sur présentation d'un justificatif d'identité
- Par chèque vacances, libellés à votre nom et coordonnées avec le talon. (sans rendu de monnaie)

Dépôt de garantie

Deux dépôts de garantie vous seront demandés pour votre location, à savoir :

- **500 euros**, pour couvrir les dégâts matériels
- **90 euros** en mobil-homes/appartements ou **150 euros** en chalet pour couvrir les éventuelles défaillances de ménage

Ils seront restitués après état des lieux dans un délai de 10 à 15 jours suivant votre départ.

ANNULATION

- 1) Prestation non utilisée

Tout séjour écourté ou interrompu ne fera l'objet d'aucun remboursement.

- 2) Annulation du fait du Camping Le Domaine des Pins

En cas d'annulation de votre séjour par le camping, sauf en cas de force majeure, le séjour ou acompte sera totalement remboursé. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

- 3) Annulation du fait du client

Toute annulation effectuée à l'initiative de notre clientèle doit nous parvenir par lettre recommandée avec accusé de réception. Tout autre moyen d'annulation (téléphone, mail, fax...) sera considéré comme non valable. En cas d'annulation, l'intégralité des sommes versées restera acquise au camping.

Garantie annulation

Le camping le Domaine des Pins vous recommande de souscrire à la garantie annulation au tarif de 24 € par semaine réservée.

- Son montant est payable intégralement et uniquement lors de la réservation.
- Pour être recevable, l'annulation du séjour doit être notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception (+ justificatif) au plus tard 3 jours après l'événement ayant entraîné l'annulation et uniquement dans les cas suivants.
 - o Décès, hospitalisation ou maladie de vous-même, votre conjoint, vos ascendants, descendants, frères et sœurs
 - o Licenciement de vous-même ou de votre conjoint
 - o Déménagement suite à une mutation professionnelle.
 - o Dommages atteignant votre résidence principale (incendie, dégâts des eaux, vol, catastrophes naturelles)
- La garantie annulation cesse ces effets dès le début de votre séjour.

Les modalités de remboursement au client ayant souscrit à la garantie annulation sont les suivantes

- Annulation reçue **plus de 30 jours** avant le début de votre séjour :
 - o Remboursement de l'acompte. Les frais de réservation et les frais d'annulation resteront acquis au camping.
- Annulation reçue **moins de 30 jours** avant le début de votre séjour :
 - o la totalité des sommes suivantes sera exigée par le camping : l'acompte, les frais de réservation et les frais d'annulation.

VOTRE SEJOUR

Durée minimale d'une semaine pour la période de juillet /aout

- Les hébergements locatifs sont disponibles à partir de **16H00** le jour de l'arrivée.
- Tous les clients doivent se conformer aux dispositions du règlement intérieur. Les vacanciers responsables de nuisances sonores ou de dégradations sur le site seront expulsés dès le premier écart de conduite sans aucun remboursement. Nous vous rappelons que nous n'autorisons plus de bruit après 22 heures.
- Le camping décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou dommage de toute nature (véhicule ou autre) pendant votre séjour, ainsi qu'en cas de panne ou de mise hors service des équipements techniques. Il appartient aux vacanciers de s'assurer.
- Chaque locataire devra signaler les éventuelles casses ou détériorations survenues pendant son séjour
- L'hébergement locatif doit être libéré avant **10H00** le jour du départ.
- Le nettoyage de la location est à la charge du locataire. Nous exigeons que l'ensemble soit restitué en parfait état de propreté à la fin du séjour. Dans le cas contraire, le locataire devra s'acquitter d'une somme forfaitaire de **90 €** correspondant aux frais d'entretien.

LE CAMPING

- **L'espace aquatique** est réservé aux seuls inscrits dans le camping. Les enfants devront être sous la surveillance de leurs parents ou d'un adulte responsable.
- **Les barbecues** à charbon ne sont pas autorisés (sauf sur les terrasses des villas des pins). La direction vous rappelle qu'il est strictement interdit d'allumer quelconque feu sur le camping.
- **Un seul véhicule par emplacement.** Les véhicules supplémentaires doivent être obligatoirement déclarés à la réception. Un parking extérieur est à disposition.
- **Les animaux** sont admis au camping après présentation du **carnet de vaccination**, et moyennant un supplément. Ils doivent être obligatoirement tatoués et vaccinés. Veuillez à ce que votre animal soit tenu en laisse, ne soit pas laissé seul dans votre location. Les chiens de catégorie 1 et 2 ainsi que les NAC ne sont pas admis dans l'enceinte de l'établissement.
- **Les visiteurs** devront se présenter à la réception, avant d'entrer dans le camping. Une participation forfaitaire leur sera demandée.
- **Des animations familiales** ont lieu en juillet et en aout. La direction se réserve le droit de modifier ou d'annuler certaines prestations sans préavis.

Date

Signature client

Paraphe client

CONDITIONS GENERALES DE VENTE – EMPLACEMENT CAMPING

CONDITIONS DE RESERVATION

- La réservation devient ferme et définitive après réception de l'acompte, du contrat de réservation dûment complété et signé, des conditions générales de vente datées et signées et du bon de réservation daté et signé.
- Une confirmation de réservation vous sera adressée dès traitement de votre demande, sous réserve de disponibilité.

CONDITIONS FINANCIERES

Modalités

- Pour toute réservation effectuée 30 jours avant le début de votre séjour, un acompte de 35% du montant du séjour + 25 € de frais de dossier + garantie annulation (facultative) vous sera exigé.
- Pour toute réservation effectuée moins de 30 jours avant le début de votre séjour, l'intégralité du séjour devra être réglé au moment de la réservation.
- En cas de procédure de recouvrement, tous frais engendrés seront à la charge exclusive du locataire.

Moyens de paiement

- Par carte bancaire pour les réservations téléphoniques ou internet, en précisant les 16 chiffres de votre carte, date de validité et le cryptogramme.
- Par chèque à l'ordre de SARL STEFF, sur présentation d'un justificatif d'identité
- Par chèque vacances, libellés à votre nom et coordonnées avec le talon. (sans rendu de monnaie)

Dépôt de garantie

Un dépôt de garantie de 150 € vous sera demandé pour votre emplacement pour couvrir les dégradations occasionnées.

ANNULATION

- 4) Prestation non utilisée

Tout séjour écourté ou interrompu ne fera l'objet d'aucun remboursement.

- 5) Annulation du fait du Camping Le Domaine des Pins

En cas d'annulation de votre séjour par le camping, sauf en cas de force majeure, le séjour ou acompte sera totalement remboursé. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

- 6) Annulation du fait du client

Toute annulation effectuée à l'initiative de notre clientèle doit nous parvenir par lettre recommandée avec accusé de réception. Tout autre moyen d'annulation (téléphone, mail, fax...) sera considéré comme non valable. En cas d'annulation, l'intégralité des sommes versées restera acquise au camping.

Garantie annulation

Le camping Le Domaine des Pins vous recommande de souscrire à la garantie annulation au tarif de 24 € par semaine réservée.

- Son montant est payable intégralement et uniquement lors de la réservation.
- Pour être recevable, l'annulation du séjour doit être notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception (+ justificatif) au plus tard 3 jours après l'événement ayant entraîné l'annulation et uniquement dans les cas suivants.
 - o Décès, hospitalisation ou maladie de vous-même, votre conjoint, vos ascendants, descendants, frères et sœurs
 - o Licenciement de vous-même ou de votre conjoint
 - o Déménagement suite à une mutation professionnelle.
 - o Dommages atteignant votre résidence principale (incendie, dégâts des eaux, vol, catastrophes naturelles)

Modalités de remboursement au client ayant souscrit à la garantie annulation sont les suivantes

- Annulation reçue plus de 30 jours avant le début de votre séjour
 - o Remboursement de l'acompte. Les frais de réservation et les frais d'annulation resteront acquis au camping
- Annulation reçue moins de 30 jours avant le début de votre séjour :
 - o La totalité des sommes versées (l'acompte, frais de réservation et frais d'annulation) sera conservée par le camping.

VOTRE SEJOUR

- Les emplacements camping sont disponibles à partir de **14H00** le jour de l'arrivée
- Tous les clients doivent se conformer aux dispositions du règlement intérieur. Les vacanciers responsables de nuisances sonores ou de dégradations sur le site seront expulsés dès le premier écart de conduite sans aucun remboursement. Nous vous rappelons que nous n'autorisons plus de bruit après 22 heures
- Le camping décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou dommage de toute nature (véhicule ou autre) pendant votre séjour, ainsi qu'en cas de panne ou de mise hors service des équipements techniques. Il appartient aux vacanciers de s'assurer.
- Nous vous recommandons vivement d'apporter **votre rallonge électrique** et un **adaptateur** (prise bleu Européenne)
- L'emplacement doit être libéré avant **12H00** le jour du départ

LE CAMPING

- **L'espace aquatique** est réservé aux seuls inscrits dans le camping. Les enfants devront être sous la surveillance de leurs parents ou d'un adulte responsable.
- **Les barbecues** à charbon ne sont pas autorisés (sauf sur les terrasses des villas des pins). La direction vous rappelle qu'il est strictement interdit d'allumer quelque feu sur le camping.
- **Un seul véhicule par emplacement.** Les véhicules supplémentaires doivent être obligatoirement déclarés à la réception. Un parking extérieur est à disposition.
- **Les animaux** sont admis au camping après présentation du **carton de vaccination**, et moyennant un supplément. Ils doivent être obligatoirement tatoués et vaccinés. Veuillez à ce que votre animal soit tenu en laisse. Les chiens de catégorie 1 et 2 ainsi que les NAC ne sont pas admis dans l'enceinte de l'établissement.
- **Les visiteurs** devront se présenter à la réception, avant d'entrer dans le camping. Une participation forfaitaire leur sera demandée.
- **Des animations familiales** ont lieu en juillet et en août. La direction se réserve le droit de modifier ou d'annuler certaines prestations sans préavis.

Date

Signature client

Paraphe client